

jamais cessé d'être en tous points excellent. Nous ne dépensons pas tout ce que nous gagnons, et par conséquent le parfait bonheur est notre sort habituel. Mon honorable ami a aussi parlé de la nature de nos dépenses. Ces honorables messieurs de la gauche aiment à nous rappeler, monsieur l'Orateur, que nous ne pouvons pas montrer de grands travaux publics en justification des dépenses que nous avons faites. Comment donc ? pas de grands travaux publics ? Eh bien, monsieur l'Orateur, il suffirait pourtant à ces messieurs d'ouvrir tant soit peu les yeux pour constater que, dans le moment même, et autant que peut le permettre la pénurie de main-œuvre, on est à construire un chemin de fer transcontinental devant relier l'Atlantique au Pacifique. Bien plus, on n'a qu'à jeter les yeux par tout le pays pour s'apercevoir qu'on a construit une infinité de chemins de fer qui ont contribué immensément à accroître la richesse du Canada. Si on veut encore jeter les yeux un peu plus loin, on verra qu'à la sortie du canal Welland il y a actuellement sur pied des travaux gigantesques dont l'objet est de capter et de diriger le commerce de grain du Nord-Ouest par voie du Saint-Laurent. A l'autre extrémité de notre grand fleuve, aux environs de la ville de Québec, on peut encore voir qu'il y a là, en cours de construction, un pont qui sous certains rapports, sera le plus gigantesque du monde entier. En vérité, monsieur l'Orateur, ne sont-ce pas là vraiment de grands travaux publics ? Si ces honorables messieurs de la gauche refusent cette qualification à notre chemin de fer transcontinental au pont de Québec et aux travaux en cours sur le canal Welland, seraient-ils assez bons de nous définir ce qu'ils entendent par de grands travaux ? Attendent-ils de nous que nous allions reconstruire les pyramides d'Égypte ou édifier un second Colosse de Rhodes ? Il me semble pourtant que, de nos jours, des travaux comme la construction de chemins de fer et de ponts et les moyens à prendre pour développer notre commerce de céréales sont bien ce qui nous est le plus essentiel. Il y a abondance de ces sortes de travaux, pour nous justifier d'avoir eu recours en totalité ou en partie au trésor public et j'estime que les dépenses ont été prudentes. Mais il y a plus. Non seulement nous sommes chargés de l'exécution de ces immenses travaux, mais nous avons la satisfaction de savoir que nous avons rendu par là même de grands services au pays. On peut parcourir tout le pays, et l'on verra partout de nouveaux bureaux de poste et édifices publics qui sont une nécessité dans l'état actuel de notre civilisation. On verra aussi les quais, jetées, phares et bouées nécessaires à notre réseau de voies navigables. Va-t-on s'élever contre ces dépenses ? Si la gauche y trouve à redire, elle prenait bien garde de n'en pas souffler mot quand elle était au pouvoir, car elle a aussi fait les mêmes dépenses. Mais je ne veux pas

invoquer, pour ma défense, des arguments de ce genre. Les travaux dont nous nous sommes chargés, depuis les plus considérables jusqu'au plus minimes, ont développé le commerce et nous ont gagné la reconnaissance de tous les travailleurs de terre et de mer.

Je ne vois pas que je doive suivre mon honorable ami dans toutes les digressions dans lesquelles il s'est lancé et dont plusieurs restent complètement étrangères au discours du trône. Il a dit qu'il n'avait nullement l'intention d'appuyer sur l'élection de London, et il a demandé avec instances la promulgation de lois électorales plus sévères. Je me contenterai, pour le présent, au sujet de l'élection de London, de dire qu'il est possible que nous ayons l'occasion de reparler de cette affaire. Mon estimé collègue, M. Hyman, a jugé bon de me remettre sa démission, à la suite des incidents qui ont suivi cette élection. Eh bien, monsieur l'Orateur, je suis heureux, et j'ajouterai, je suis fier de pouvoir dire que, dans l'enquête qui s'est instruite à Toronto au sujet de cette élection, pas un fait n'a pu être relevé contre M. Hyman. Les amis de M. Hyman savent qu'il a pris cette affaire très à cœur, et ce n'est qu'après plusieurs semaines d'angoissante attente qu'il en est arrivé à la conclusion qu'il y allait de son honneur de donner sa démission comme représentant. Je ne me suis pas opposé, pour ma part, à cette décision, et j'ai pensé qu'il avait pris là le parti le plus sage. Mais M. Hyman ne s'est pas contenté de cela. Ainsi que je puis en informer l'honorable leader de l'opposition, M. Hyman m'a aussi présenté, il y a quelques heures à peine, sa démission de membre du Gouvernement. Mais je n'ai pas voulu accepter cette démission. Comme M. Hyman avait été une victime et non un agent, et qu'on ne pouvait lui reprocher aucune action déshonorante, j'ai pensé qu'il allait cette fois trop loin en demandant d'être relevé de fonctions dont il s'acquittait, et dont il continue à s'acquitter de façon à satisfaire pleinement ses amis, et, je puis ajouter aussi, tous ceux qui ne sont pas ses amis politiques. J'ai donc prié M. Hyman de vouloir bien revenir sur sa décision. C'est ce qu'il fait dans le moment, et je m'attends à recevoir avant peu une réponse définitive.

Mais permettez-moi, monsieur l'Orateur, de consacrer encore quelques instants à cette affaire. Je ne vois pas que rien puisse être invoqué ni d'un côté ni de l'autre, et je me contenterai de parler de l'interrogatoire de M. Gibbons. Cet interrogatoire a mis en pleine lumière toute cette question de l'élection de London. Tout d'abord, nous savons qu'il s'est tenu une élection qui, d'après les dépositions entendues devant la cour de police de Toronto, était entachée de corruptions, et que cependant aucune protestation ne s'est fait entendre. A quoi attribuer cela ? Serait-ce parce que l'autre par-